DEPARTEMENT DE LOIR ET CHER ARRONDISSEMENT DE VENDÔME Envoyé en préfecture le 06/09/2023 Reçu en préfecture le 06/09/2023 Publié le

ID: 041-200040772-20230904-2023DELIB129-DE

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 4 Septembre 2023

Sur convocation en date du 28 août 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le 4 septembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à l'Espace Socio-Culturel à Droué.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou	Fréteval	Morée	Droué
rezod			
	Bernard Pillefer	Alain Bourgeois	Catherine Monnier
	Pascal Trassard	Marie-France Arneau Gilles Volant	
	Evelyne Gandon	Nathalie Vitras	Bruno Brych
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel	Busloup	Lignières
	Laurent Borel	Marcel Defremont	Patrice Couty
=	Christiane Gourdel	Roberte Jonnard	Carole Edy
Moisy	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche	Fontaine-Raoul
Michel Beaudoux	Jean-Maurice Brunet	Danielle Périn	Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie	Lisle	La Fontenelle	Le Poislay
Alexandra Cassant	Marylène Gouet	Didier Duchesne	Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse	Brévainville	Renay	Romilly-du-Perche
Daniel Barilleau	Dominique Brunet	Guy Deshayes	Régine Vassaux
Villebout	Bouffry	Ruan-sur-Egvonne	
Philippe Plu	Monique Soria		

Etaient absents : Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Joël Verdier, Carole Barrault, Sixtine Lamé, Jean-Pierre Coyau, Pierre Solon, Aurélien Lemoine, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Daniel Alazard.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Thierry Herrey, Andrée Savigny.

Pouvoirs : Alain Brunet à Daniel Alazard (Daniel Alazard étant absent, le pouvoir échoit à son suppléant Philippe Plu).

Nombre de membres :

En exercice: 41

Présents: 29

Pouvoirs: 1

Votants: 30

Pour: 30

Contre: 0

Abstention: 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Evelyne GANDON a été désigné secrétaire de séance.

OBJET: Evénementiels

Tarifs de la Randonnée Gourmande

OBJET : Evénementiels Tarifs de la Randonnée Gourmande

Envoyé en préfecture le 06/09/2023

Reçu en préfecture le 06/09/2023

Publié le



ID: 041-200040772-20230904-2023DELIB129-DE

Le Président rappelle aux membres du conseil communautaire que l'Office du Tourisme du Perche & Haut Vendômois organise chaque année une randonnée gourmande, avec un repas réparti en plusieurs étapes disposées tout au long du parcours.

Le Président propose aux membres du conseil communautaire de déterminer les tarifs qui seront appliqués à l'occasion de cet événement.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- DECIDE d'appliquer les tarifs suivants :
 - Adultes : 17,00 €
 - Enfant de moins de 12 ans : 6,00 €
- AUTORISE le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits. Et ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance, Évelyne GANDON Le Président, Alain BOURGEOIS

CPhV Communau

Délibération n° 2023-DELIB-130

DEPARTEMENT DE LOIR ET CHER ARRONDISSEMENT DE VENDÔME Envoyé en préfecture le 06/09/2023

Reçu en préfecture le 06/09/2023

Publié le

ID : 041-200040772-20230904-2023DELIB130-DE

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 4 Septembre 2023

Sur convocation en date du 28 août 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le 4 septembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à l'Espace Socio-Culturel à Droué.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou	Fréteval	Morée	Droué	
	Bernard Pillefer	Alain Bourgeois	Catherine Monnier	
	Pascal Trassard	Marie-France Arneau	Gilles Volant	
	Evelyne Gandon	Nathalie Vitras	Bruno Brych	
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel	Busloup	Lignières	
	Laurent Borel	Marcel Defremont	Patrice Couty	
	Christiane Gourdel	Roberte Jonnard	Carole Edy	
Moisy	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche	Fontaine-Raoul	
Michel Beaudoux	Jean-Maurice Brunet	Danielle Périn Sibylle De Beaudig		
La Chapelle-Enchérie	Lisle	La Fontenelle	Le Poislay	
Alexandra Cassant	Marylène Gouet	Didier Duchesne	Séverine Coigneau	
La Chapelle Vicomtesse	Brévainville	Renay	Romilly-du-Perche	
Daniel Barilleau	Dominique Brunet	Guy Deshayes Régine Vassa		
Villebout	Bouffry	Ruan-sur-Egvonne		
Philippe Plu	Monique Soria			

Etaient absents : Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Joël Verdier, Carole Barrault, Sixtine Lamé, Jean-Pierre Coyau, Pierre Solon, Aurélien Lemoine, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Daniel Alazard.

<u>Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote</u>: André Laisement, Patrick Lahoreau, Thierry Herrey, Andrée Savigny.

<u>Pouvoirs</u>: Alain Brunet à Daniel Alazard (Daniel Alazard étant absent, le pouvoir échoit à son suppléant Philippe Plu).

Nombre de membres :

En exercice: 41

Présents: 29

Pouvoirs: 1

Votants: 30

Pour: 30

Contre: 0

Abstention: 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Evelyne GANDON a été désigné secrétaire de séance.

OBJET: Destructions des nids de frelons asiatiques Remboursement exceptionnel

OBJET: Destructions des nids de frelons asiatiques Remboursement exceptionnel

Envoyé en préfecture le 06/09/2023

ID: 041-200040772-20230904-2023DELIB130-DE

Reçu en préfecture le 06/09/2023



Le Président indique aux membres du conseil communautaire que dans le cadre de la politique de prise en charge par la Communauté du Perche & Haut Vendômois des destructions de nids de frelons asiatiques, il convient d'effectuer un remboursement exceptionnel puisque l'intervention de

destruction a déjà été accomplie.

L'intervention concernée est la suivante :

Monsieur TREMBLAY - Les Grisons - 41100 PEZOU - Facture du 9 août 2023 de la société ATTILA FRELONS - montant de 115,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- AUTORISE le Président à exécuter le remboursement exceptionnel susmentionné,
- AUTORISE le Président à signer toutes les pièces relatives à ces remboursements.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits. Et ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

> Certifié exécutoire Le Président,

Alain BOUF

CPTV Communaul

Délibération n° 2023-DELIB-131

DEPARTEMENT DE LOIR ET CHER ARRONDISSEMENT DE VENDÔME Envoyé en préfecture le 06/09/2023

Reçu en préfecture le 06/09/2023

Publié le

ID: 041-200040772-20230904-2023DELIB131-DE

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 4 Septembre 2023

Sur convocation en date du 28 août 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le 4 septembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à l'Espace Socio-Culturel à Droué.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou	Fréteval	Morée	Droué	
	Bernard Pillefer	Alain Bourgeois	Catherine Monnier	
	Pascal Trassard	Marie-France Arneau Gilles Volan		
	Evelyne Gandon	Nathalie Vitras	Bruno Brych	
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel	Busloup	Lignières	
	Laurent Borel	Marcel Defremont	Patrice Couty	
	Christiane Gourdel	Roberte Jonnard	Carole Edy	
Moisy	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche	Fontaine-Raoul	
Michel Beaudoux	Jean-Maurice Brunet	Danielle Périn	Sibylle De Beaudignies	
La Chapelle-Enchérie	Lisie	La Fontenelle	Le Poislay	
Alexandra Cassant	Marylène Gouet	Didier Duchesne	Séverine Coigneau	
La Chapelle Vicomtesse	Brévainville	Renay	Romilly-du-Perche	
Daniel Barilleau	Dominique Brunet	Guy Deshayes	Régine Vassaux	
Villebout	Bouffry	Ruan-sur-Egvonne		
Philippe Plu	Monique Soria			

Etaient absents: Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Joël Verdier, Carole Barrault, Sixtine Lamé, Jean-Pierre Coyau, Pierre Solon, Aurélien Lemoine, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Daniel Alazard.

<u>Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote :</u> André Laisement, Patrick Lahoreau, Thierry Herrey, Andrée Savigny.

<u>Pouvoirs</u>: Alain Brunet à Daniel Alazard (Daniel Alazard étant absent, le pouvoir échoit à son suppléant Philippe Plu).

Nombre de membres :

En exercice : 41 Présents : 29 Pouvoirs : 1 Votants : 30

Pour: 30 Contre: 0 Abstention: 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Evelyne GANDON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET: SPANC

Rapport d'activité 2021

OBJET: SPANC

Rapport d'activité 2021

Envoyé en préfecture le 06/09/2023

Reçu en préfecture le 06/09/2023

Publié le



ID: 041-200040772-20230904-2023DELIB131-DE

Le Président présente aux délégués communautaires le rapport d'activité annuel 2021 concernant les actions entreprises dans le cadre du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) mis en place par la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- APPROUVE le rapport d'activité annuel 2021 ci-annexé du SPANC de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits. Et ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire

Le Président,

Alain BOURGEOIS

cphy Communout

Délibération n° 2023-DELIB-132

DEPARTEMENT DE LOIR ET CHER ARRONDISSEMENT DE VENDÔME Envoyé en préfecture le 06/09/2023

Reçu en préfecture le 06/09/2023

Publié le

ID: 041-200040772-20230904-2023DELIB132-DE

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 4 Septembre 2023

Sur convocation en date du 28 août 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le 4 septembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à l'Espace Socio-Culturel à Droué.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou	Fréteval	Morée	Droué
	Bernard Pillefer	Alain Bourgeois	Catherine Monnier
	Pascal Trassard	Marie-France Arneau	Gilles Volant
	Evelyne Gandon	Nathalie Vitras	Bruno Brych
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel	Busloup	Lignières
	Laurent Borel	Marcel Defremont	Patrice Couty
	Christiane Gourdel	Roberte Jonnard	Carole Edy
Moisy	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche	Fontaine-Raoul
Michel Beaudoux	Jean-Maurice Brunet	Danielle Périn	Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie	Lisle	La Fontenelle	Le Poislay
Alexandra Cassant	Marylène Gouet	Didier Duchesne	Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse	Brévainville	Renay	Romilly-du-Perche
Daniel Barilleau	Dominique Brunet	Guy Deshayes	Régine Vassaux
Villebout	Bouffry	Ruan-sur-Egvonne	
Philippe Plu	Monique Soria		

<u>Etaient absents</u>: Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Joël Verdier, Carole Barrault, Sixtine Lamé, Jean-Pierre Coyau, Pierre Solon, Aurélien Lemoine, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Daniel Alazard.

<u>Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote:</u> André Laisement, Patrick Lahoreau, Thierry Herrey, Andrée Savigny.

<u>Pouvoirs</u>: Alain Brunet à Daniel Alazard (Daniel Alazard étant absent, le pouvoir échoit à son suppléant Philippe Plu).

Nombre de membres :

En exercice: 41 Présents: 29 Pouvoirs: 1 Votants: 30

Pour: 30 Contre: 0 Abstention: 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Evelyne GANDON a été désigné secrétaire de séance.

OBJET: SPANC

Rapport d'activité 2022

OBJET: SPANC

Rapport d'activité 2022

Envoyé en préfecture le 06/09/2023

Reçu en préfecture le 06/09/2023

Publié le



ID: 041-200040772-20230904-2023DELIB132-DE

Le Président présente aux délégués communautaires le rapport d'activité annuel 2022 concernant les actions entreprises dans le cadre du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) mis en place par la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- APPROUVE le rapport d'activité annuel 2022 ci-annexé du SPANC de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits. Et ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

> Certifié exécutoire Le Président,

> Alain BOURGEO

CPhV Communaut

Délibération n° 2023-DELIB-133

DEPARTEMENT DE LOIR ET CHER ARRONDISSEMENT DE VENDÔME Envoyé en préfecture le 06/09/2023

Reçu en préfecture le 06/09/2023

fierger Levrauit

ID: 041-200040772-20230904-2023DELIB133-DE

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 4 Septembre 2023

Sur convocation en date du 28 août 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le 4 septembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à l'Espace Socio-Culturel à Droué.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou	Fréteval	Morée	Droué	
	Bernard Pillefer	Alain Bourgeois	Catherine Monnier	
	Pascal Trassard	Marie-France Arneau	Gilles Volant	
	Evelyne Gandon	Nathalie Vitras	Bruno Brych	
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel	Busloup	Lignières	
	Laurent Borel	Marcel Defremont	Patrice Couty	
	Christiane Gourdel	Roberte Jonnard	Carole Edy	
Moisy	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche	Fontaine-Raoul	
Michel Beaudoux	Jean-Maurice Brunet	Danielle Périn Sibylle De Beau		
La Chapelle-Enchérie	Lisle	La Fontenelle	Le Poislay	
Alexandra Cassant	Marylène Gouet	Didier Duchesne	Séverine Coigneau	
La Chapelle Vicomtesse	Brévainville	Renay	Romilly-du-Perche	
Daniel Barilleau	Dominique Brunet	Guy Deshayes	Régine Vassaux	
Villebout	Bouffry	Ruan-sur-Egvonne		
Philippe Plu	Monique Soria	,		

Etaient absents: Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Joël Verdier, Carole Barrault, Sixtine Lamé, Jean-Pierre Coyau, Pierre Solon, Aurélien Lemoine, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Daniel Alazard.

<u>Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote</u>: André Laisement, Patrick Lahoreau, Thierry Herrey, Andrée Savigny.

<u>Pouvoirs</u>: Alain Brunet à Daniel Alazard (Daniel Alazard étant absent, le pouvoir échoit à son suppléant Philippe Plu).

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 29

Pouvoirs: 1

Votants: 30

Pour: 30

Contre: 0

Abstention: 0

. (35(5))

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Evelyne GANDON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET: SPANC

Avenant au marché de réalisation de diagnostic-vente

OBJET: SPANC

Avenant au marché de réalisation de diagnostic-

Envoyé en préfecture le 06/09/2023

Reçu en préfecture le 06/09/2023



ID: 041-200040772-20230904-2023DELIB133-DE

Le Président informe les membres du conseil communautaire qu'il convient d'établir un avenant au marché de réalisation des diagnostics des installations d'assainissement non collectif en cas de vente.

En effet, depuis le 1er janvier 2022, en concordance avec l'article R2162-4 du code de la commande publique, tout marché à bons de commandes doit mentionner obligatoirement un maximum au marché.

Pour rappel, le titulaire de ce marché est la société VEOLIA – 41000 BLOIS.

Il est proposé de fixer le maximum de ce marché à 25 000 € / an.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- ACCEPTE de fixer le montant maximum du marché de réalisation des diagnostics d'assainissement non collectif en cas de vente à 25 000 € / an,
- AUTORISE le Président à signer l'avenant au marché ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits. Et ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

> Certifié exécutoire Le Président,

Alain BOURG



DEPARTEMENT DE LOIR ET CHER ARRONDISSEMENT DE VENDÔME Envoyé en préfecture le 06/09/2023 Reçu en préfecture le 06/09/2023

Publié le

ID: 041-200040772-20230904-2023DELIB134-DE

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 4 Septembre 2023

Sur convocation en date du 28 août 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le 4 septembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à l'Espace Socio-Culturel à Droué.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou	Fréteval	Morée Droué			
	Bernard Pillefer	Alain Bourgeois	Catherine Monnier		
	Pascal Trassard	Marie-France Arneau Gilles Volant			
	Evelyne Gandon	Nathalie Vitras	Bruno Brych		
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel	Busloup	Lignières		
	Laurent Borel	Marcel Defremont	Patrice Couty		
	Christiane Gourdel	Roberte Jonnard	Carole Edy		
Moisy	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche	Fontaine-Raoul		
Michel Beaudoux	Jean-Maurice Brunet	Danielle Périn	Sibylle De Beaudignies		
La Chapelle-Enchérie	Lisle	La Fontenelle	Le Poislay		
Alexandra Cassant	Marylène Gouet	Didier Duchesne	Séverine Coigneau		
La Chapelle Vicomtesse	Brévainville	Renay	Romilly-du-Perche		
Daniel Barilleau	Dominique Brunet	Guy Deshayes	Régine Vassaux		
Villebout	Bouffry	Ruan-sur-Egvonne			
Philippe Plu	Monique Soria				

Etaient absents : Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Joël Verdier, Carole Barrault, Sixtine Lamé, Jean-Pierre Coyau, Pierre Solon, Aurélien Lemoine, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Daniel Alazard.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Thierry Herrey, Andrée Savigny.

Pouvoirs : Alain Brunet à Daniel Alazard (Daniel Alazard étant absent, le pouvoir échoit à son suppléant Philippe Plu).

Nombre de membres :

En exercice: 41

Présents: 29

Pouvoirs: 1

Votants: 30

Pour: 30

Contre: 0

Abstention: 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Evelyne GANDON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET: SPANC

Avenant au marché de prestation entretien / vidange

OBJET: SPANC

Avenant au marché de prestation entretien / vid

Envoyé en préfecture le 06/09/2023

Reçu en préfecture le 06/09/2023



ID: 041-200040772-20230904-2023DELIB134-DE

Le Président informe les membres du conseil communautaire qu'il convient d'établir un avenant au marché de prestation entretien / vidange des installations d'assainissement non collectif.

En effet, depuis le 1er janvier 2022, en concordance avec l'article R2162-4 du code de la commande publique, tout marché à bons de commandes doit mentionner obligatoirement un maximum au marché.

Pour rappel, le titulaire de ce marché est la société SARP OSIS – 41100 VENDOME.

Il est proposé de fixer le maximum de ce marché à 12 000 € / an.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- ACCEPTE de fixer le montant maximum du marché de prestation entretien / vidange des installations d'assainissement non collectif à 12 000 € / an.
- AUTORISE le Président à signer l'avenant au marché ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits. Et ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

> Certifié exécutoire Le Président.

CPV Communaul Perche & Ilaut Vendôma

Délibération n° 2023-DELIB-135

DEPARTEMENT DE LOIR ET CHER ARRONDISSEMENT DE VENDÔME Envoyé en préfecture le 06/09/2023

Reçu en préfecture le 06/09/2023

Publié le

ID: 041-200040772-20220904-2023DELIB135-DE

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 4 Septembre 2023

Sur convocation en date du 28 août 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le 4 septembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à l'Espace Socio-Culturel à Droué.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou	Fréteval	Morée	Droué	
	Bernard Pillefer	Alain Bourgeois	Catherine Monnier	
	Pascal Trassard	Marie-France Arneau Gilles Volant		
	Evelyne Gandon	Nathalie Vitras	Bruno Brych	
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel	Busloup	Lignières	
	Laurent Borel	Marcel Defremont	Patrice Couty	
É	Christiane Gourdel	Roberte Jonnard	Carole Edy	
Moisy	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche	Fontaine-Raoul	
Michel Beaudoux	Jean-Maurice Brunet	Danielle Périn	Sibylle De Beaudignies	
La Chapelle-Enchérie	Lisle	La Fontenelle	Le Poislay	
Alexandra Cassant	Marylène Gouet	Didier Duchesne	Séverine Coigneau	
La Chapelle Vicomtesse	Brévainville	Renay	Romilly-du-Perche	
Daniel Barilleau	Dominique Brunet	Guy Deshayes	Régine Vassaux	
Villebout	Bouffry	Ruan-sur-Egvonne		
Philippe Plu	Monique Soria			

Etaient absents: Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Joël Verdier, Carole Barrault, Sixtine Lamé, Jean-Pierre Coyau, Pierre Solon, Aurélien Lemoine, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Daniel Alazard.

<u>Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote</u>: André Laisement, Patrick Lahoreau, Thierry Herrey, Andrée Savigny.

<u>Pouvoirs</u>: Alain Brunet à Daniel Alazard (Daniel Alazard étant absent, le pouvoir échoit à son suppléant Philippe Plu).

Nombre de membres :

En exercice: 41

Haut Vendômois.

Présents: 29

Pouvoirs: 1

Votants: 30

Pour : 30

Contre: 0

Abstention: 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche &

Evelyne GANDON a été désigné secrétaire de séance.

<u>OBJET</u>: Gestion des ordures ménagères SICTOM de Châteaudun – Rapport annuel 2022

OBJET : Gestion des ordures ménagères SICTOM de Châteaudun – Rapport annuel 2022

Envoyé en préfecture le 06/09/2023

Reçu en préfecture le 06/09/2023

Publié le

ID: 041-200040772-20220904-2023DELIB135-DE

Le Président rappelle que la Communauté du Perche & Haut Vendômois est compétente en matière de « Gestion de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets ménagers et des déchets assimilés » et se substitue à ses communes membres au sein des syndicats de traitement des ordures ménagères.

Le SICTOM de Châteaudun, dont 4 communes de la Communauté du Perche & Haut Vendômois (BREVAINVILLE, FONTAINE-RAOUL, OUZOUER-LE-DOYEN, VILLEBOUT) sont membres, a établi un rapport annuel pour l'année 2022.

Le Président présente le rapport annuel 2022 du SICTOM de Châteaudun aux conseillers communautaires. Ce rapport comprend notamment les différents indicateurs techniques et financiers d'exploitation du service pour cet exercice.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **CERTIFIE** avoir pris connaissance du rapport annuel 2022 présenté par le SICTOM de Châteaudun.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits. Et ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

> Certifié exécutoire Le Président.

Alain BOURGE



DEPARTEMENT DE LOIR ET CHER ARRONDISSEMENT DE VENDÔME

Envoyé en préfecture le 06/09/2023 Reçu en préfecture le 06/09/2023 ID: 041-200040772-20230904-2023DELIB136-DE

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 4 Septembre 2023

Sur convocation en date du 28 août 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le 4 septembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à l'Espace Socio-Culturel à Droué.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou	Fréteval	Morée	Droué	
	Bernard Pillefer	Alain Bourgeois	Catherine Monnier	
	Pascal Trassard	Marie-France Arneau Gilles Volant		
	Evelyne Gandon	Nathalie Vitras	Bruno Brych	
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel	Busloup	Lignières	
	Laurent Borel	Marcel Defremont	Patrice Couty	
	Christiane Gourdel	Roberte Jonnard	Carole Edy	
Moisy	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche	Fontaine-Raoul	
Michel Beaudoux	Jean-Maurice Brunet	Danielle Périn Sibylle De Beaud		
La Chapelle-Enchérie	Lisle	La Fontenelle	Le Poislay	
Alexandra Cassant	Marylène Gouet	Didier Duchesne	Séverine Coigneau	
La Chapelle Vicomtesse	Brévainville	Renay	Romilly-du-Perche	
Daniel Barilleau	Dominique Brunet	Guy Deshayes	Régine Vassaux	
Villebout	Bouffry	Ruan-sur-Egvonne		
Philippe Plu	Monique Soria			

Etaient absents : Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Joël Verdier, Carole Barrault, Sixtine Lamé, Jean-Pierre Coyau, Pierre Solon, Aurélien Lemoine, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Daniel Alazard.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Thierry Herrey, Andrée Savigny.

Pouvoirs : Alain Brunet à Daniel Alazard (Daniel Alazard étant absent, le pouvoir échoit à son suppléant Philippe Plu).

Nombre de membres :

En exercice: 41

Présents: 29

Pouvoirs: 1

Votants: 30

Pour: 30

Contre: 0

Abstention: 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Evelyne GANDON a été désigné secrétaire de séance.

OBJET: Gestion des ordures ménagères SYVALORM Loir-et-Sarthe – Rapport annuel 2022

OBJET : Gestion des ordures ménagères SYVALORM Loir-et-Sarthe - Rapport annuel 202

Envoyé en préfecture le 06/09/2023

Recu en préfecture le 06/09/2023



ID: 041-200040772-20230904-2023DELIB136-DE

Le Président rappelle que la Communauté du Perche & Haut Vendômois est compétente en matière de « Gestion de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets ménagers et des déchets assimilés » et se substitue à ses communes membres au sein des syndicats de traitement des ordures ménagères.

Le SYVALORM Loir-et-Sarthe, dont 7 communes de la Communauté du Perche & Haut Vendômois DROUE. CHAUVIGNY-DU-PERCHE, (BOUFFRY, LA CHAPELLE-VICOMTESSE, FONTENELLE, LE POISLAY et RUAN-SUR-EGVONNE) sont membres, a établi un rapport annuel pour l'année 2022.

Le Président présente le rapport annuel 2022 du SYVALORM Loir-et-Sarthe aux conseillers communautaires. Ce rapport comprend notamment les différents indicateurs techniques et financiers d'exploitation du service pour cet exercice.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- CERTIFIE avoir pris connaissance du rapport annuel 2022 présenté par le SYVALORM Loir-et-Sarthe.

> Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits. Et ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

> > Certifié exécutoire Le Président,

Alain BOURGEC

Le secrétaire de séance,

CPTV

Délibération n° 2023-DELIB-137

DEPARTEMENT DE LOIR ET CHER ARRONDISSEMENT DE VENDÔME Envoyé en préfecture le 06/09/2023

Reçu en préfecture le 06/09/2023

Publié le

ID: 041-200040772-20230904-2023DELIB137-DE

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 4 Septembre 2023

Sur convocation en date du 28 août 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le 4 septembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à l'Espace Socio-Culturel à Droué.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Donou	Fuébouri	100	D 1
Pezou	Fréteval	Morée	Droué
	Bernard Pillefer	Alain Bourgeois	Catherine Monnier
	Pascal Trassard	Marie-France Arneau Gilles Volant	
	Evelyne Gandon	Nathalie Vitras	Bruno Brych
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel	Busloup	Lignières
	Laurent Borel	Marcel Defremont	Patrice Couty
	Christiane Gourdel	Roberte Jonnard	Carole Edy
Moisy	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche	Fontaine-Raoul
Michel Beaudoux	Jean-Maurice Brunet	Danielle Périn Sibylle De Beaudi	
La Chapelle-Enchérie	Lisle	La Fontenelle	Le Poislay
Alexandra Cassant	Marylène Gouet	Didier Duchesne Séverine Coigneau	
La Chapelle Vicomtesse	Brévainville	Renay	Romilly-du-Perche
Daniel Barilleau	Dominique Brunet	Guy Deshayes	Régine Vassaux
Villebout	Bouffry	Ruan-sur-Egvonne	
Philippe Plu	Monique Soria		

Etaient absents: Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Joël Verdier, Carole Barrault, Sixtine Lamé, Jean-Pierre Coyau, Pierre Solon, Aurélien Lemoine, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Daniel Alazard.

<u>Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote :</u> André Laisement, Patrick Lahoreau, Thierry Herrey, Andrée Savigny.

<u>Pouvoirs</u>: Alain Brunet à Daniel Alazard (Daniel Alazard étant absent, le pouvoir échoit à son suppléant Philippe Plu).

Nombre de membres :

En exercice: 41

Présents : 29

Pouvoirs: 1

Votants: 30

Pour: 30

Contre: 0

Abstention: 0

votants

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Evelyne GANDON a été désigné secrétaire de séance.

OBJET: Gestion des ordures ménagères VALDEM – Rapport annuel 2022

OBJET: Gestion des ordures ménagères VALDEM – Rapport annuel 2022

Envoyé en préfecture le 06/09/2023

Reçu en préfecture le 06/09/2023

Publié le



ID: 041-200040772-20230904-2023DELIB137-DE

Le Président rappelle que la Communauté du Perche & Haut Vendômois est compétente en matière de « Gestion de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets ménagers et des déchets assimilés » et se substitue à ses communes membres au sein des syndicats de traitement des ordures ménagères.

Le syndicat VALDEM, dont 12 communes de la Communauté du Perche & Haut Vendômois (BUSLOUP, LA CHAPELLE-ENCHERIE, FRETEVAL, LIGNIERES, LISLE, MOISY, MOREE, PEZOU, RENAY, ROMILLY-DU-PERCHE, SAINT-HILAIRE LA GRAVELLE, SAINT-JEAN FROIDMENTEL) sont membres, a établi un rapport annuel pour l'année 2022.

Le Président présente le rapport annuel 2022 du syndicat VALDEM aux conseillers communautaires. Ce rapport comprend notamment les différents indicateurs techniques et financiers d'exploitation du service pour cet exercice.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- CERTIFIE avoir pris connaissance du rapport annuel 2022 présenté par le syndicat VALDEM.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits. Et ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

> Certifié exécutoire Le Président,——

Alain BOURGEO

DEPARTEMENT DE LOIR ET CHER ARRONDISSEMENT DE VENDÔME Envoyé en préfecture le 06/09/2023

Votants: 30

Reçu en préfecture le 06/09/2023 ID: 041-200040772-20230904-2023DELIB138-DE



COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 4 Septembre 2023

Sur convocation en date du 28 août 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le 4 septembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à l'Espace Socio-Culturel à Droué.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou	Fréteval	Morée	Droué	
	Bernard Pillefer	Alain Bourgeois	Catherine Monnier	
	Pascal Trassard	Marie-France Arneau	Gilles Volant	
	Evelyne Gandon	Nathalie Vitras	Bruno Brych	
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel	Busloup	Lignières	
	Laurent Borel	Marcel Defremont	Patrice Couty	
	Christiane Gourdel	Roberte Jonnard	Carole Edy	
Moisy	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche	Fontaine-Raoul	
Michel Beaudoux	Jean-Maurice Brunet	Danielle Périn Sibylle De Beaud		
La Chapelle-Enchérie	Lisle	La Fontenelle	Le Poislay	
Alexandra Cassant	Marylène Gouet	Didier Duchesne	Séverine Coigneau	
La Chapelle Vicomtesse	Brévainville	Renay	Romilly-du-Perche	
Daniel Barilleau	Dominique Brunet	Guy Deshayes	Régine Vassaux	
Villebout	Bouffry	Ruan-sur-Egvonne		
Philippe Plu	Monique Soria			

Etaient absents : Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Joël Verdier, Carole Barrault, Sixtine Lamé, Jean-Pierre Coyau, Pierre Solon, Aurélien Lemoine, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Daniel Alazard.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Thierry Herrey, Andrée Savigny.

Pouvoirs : Alain Brunet à Daniel Alazard (Daniel Alazard étant absent, le pouvoir échoit à son suppléant Philippe Plu).

Nombre de membres :

En exercice: 41 Présents: 29 Pouvoirs: 1 **Pour: 30**

Contre: 0 Abstention: 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Evelyne GANDON a été désigné secrétaire de séance.

OBJET: Très Haut Débit

Rapport d'activités 2022 SMO Val de Loire Numérique

OBJET: Très Haut Débit

Rapport d'activités 2022 SMO Val de Loire Numé

Envoyé en préfecture le 06/09/2023

Reçu en préfecture le 06/09/2023



ID: 041-200040772-20230904-2023DELIB138-DE

Le Président présente aux délégués communautaires le rapport d'activités 2022 concernant les actions entreprises par le Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique, dont la Communauté du Perche & Haut Vendômois participe au financement.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- CERTIFIE qu'il a pris connaissance du rapport d'activités 2022 du SMO Val de Loire Numérique.

> Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits. Et ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

> > Certifié exécutoire

Le Président,

Alain BOURGE

Le secrétaire de séance, Evelyne



DEPARTEMENT DE LOIR ET CHER ARRONDISSEMENT DE VENDÔME

Envoyé en préfecture le 06/09/2023 Reçu en préfecture le 06/09/2023 ID: 041-200040772-20230904-2023DELIB139-DE

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 4 Septembre 2023

Sur convocation en date du 28 août 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le 4 septembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à l'Espace Socio-Culturel à Droué.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou	Fréteval	Morée	Droué	
	Bernard Pillefer	Alain Bourgeois	Catherine Monnier	
	Pascal Trassard	Marie-France Arneau	Gilles Volant	
	Evelyne Gandon	Nathalie Vitras	Bruno Brych	
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel	Busloup	Lignières	
	Laurent Borel	Marcel Defremont	Patrice Couty	
	Christiane Gourdel	Roberte Jonnard	Carole Edy	
Moisy	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche	Fontaine-Raoul	
Michel Beaudoux	Jean-Maurice Brunet	Danielle Périn Sibylle De Beau		
La Chapelle-Enchérie	Lisle	La Fontenelle	Le Poislay	
Alexandra Cassant	Marylène Gouet	Didier Duchesne	Séverine Coigneau	
La Chapelle Vicomtesse	Brévainville	Renay	Romilly-du-Perche	
Daniel Barilleau	Dominique Brunet	Guy Deshayes	Régine Vassaux	
Villebout	Bouffry	Ruan-sur-Egvonne		
Philippe Plu	Monique Soria			

Etaient absents : Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Joël Verdier, Carole Barrault, Sixtine Lamé, Jean-Pierre Coyau, Pierre Solon, Aurélien Lemoine, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Daniel Alazard.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Thierry Herrey, Andrée Savigny.

Pouvoirs : Alain Brunet à Daniel Alazard (Daniel Alazard étant absent, le pouvoir échoit à son suppléant Philippe Plu).

Nombre de membres :

En exercice: 41

Présents: 29

Pouvoirs: 1

Votants: 30

Pour: 30

Contre: 0

Abstention: 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Evelyne GANDON a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Contrat Régional de Solidarité Territoriale

OBJET : Contrat Régional de Solidarité Territoriale

Envoyé en préfecture le 06/09/2023

Reçu en préfecture le 06/09/2023

Le Président rappelle aux membres du conseil communautaire que Solidarité Territoriale (CRST) du Pays Vendômois a pris fin le 22 mai 10:041-200040772-20230904-2023DELIB139-DE

Il précise que le nouveau Contrat Régional de Solidarité Territoriale sera établi pour 6 ans (2022-2028) et que le contrat reste sous les modalités de celles de la 1^{ère} génération, similaires au contrat qui s'est achevé ; la dotation globale du Pays Vendômois reste identique au contrat précédent et s'élève à 9 619 000 €.

Rappel du cadre régional :

Il est basé sur 5 priorités thématiques auquel s'ajoute le dispositif AVOSId destiné à faire émerger et à soutenir la structuration et l'expérimentation d'actions nouvelles, collaboratives et porteuses de développement dans les territoires :

- Développement de l'économie (y compris agriculture)
- Favoriser le mieux être social
- Renforcer le maillage urbain-rural
- Biodiversité / Transition écologique
- Plan climat énergie
- Une enveloppe stable : 9 619 000 € sur 6 ans
- Minimum AVOSId : 500 000 €
 Minimum Biodiversité : 323 000 €
- Minimum Énergie/réhabilitation logements : 969 000 €
- Plafond Fonctionnement : 700 000 € (dont 300 000 € animation territoriale)

Méthodologie:

Le Contrat a été bâti pour faire écho aux autres dispositifs contractuels ou expérimentations du Pays (Leader, PAT, CLS, COT, plate-forme REV, LIFE_LETsGO4Climate), avec un fort axe transversal « transition énergétique et écologique » et en lien avec le programme « petite ville de demain » dont la Région est cosignataire des conventions.

Pour l'élaboration de la nouvelle programmation, chaque structure a été sollicitée pour faire remonter les projets susceptibles d'être présentés. Ceux-ci, sauf ceux hors cadre CRST, ont été classés, en fonction de leur niveau de maturité, en « projets identifiés », en « projet pressentis » et en « autres projets ». Un bilan à mi-parcours (2024/2025) permettra d'examiner le niveau d'avancée de la programmation et de revoir ces priorités, en fonction des projets réalisés, modifiés, abandonnés ou nouveaux.

Par ailleurs, les bailleurs sociaux ont été interrogés sur leurs prévisions de création de logements neufs et de rénovation de leur parc social.

De plus les travaux du Conseil de Développement du Pays Vendômois, réuni dans le cadre de l'élaboration du programme Leader, ont été pris en compte et le projet de futur CRST lui a été présenté pour avis le 4 avril 2023.

Enfin, ce projet de contrat a été présenté au comité syndical du Pays Vendômois en séance du 5 avril 2023 et a été approuvé à l'unanimité.

Il est rappelé que ce contrat fera l'objet d'un bilan à mi-parcours (2024-2025) permettant les adaptations nécessaires au regard de son exécution.

Synthèse de l'enveloppe de répartition des crédits

CRST du Pays Vendômois	Investissement	Fonctionnem ent	Total Subvention CONTRAT	% de la dotation totale
PRIORITÉS THEMAT	IQUES			
A : DEVELOPPER L'EMPLOI ET L'ECONOMIE	554 500 €	65 000 €	619 500 €	6,4%
B : FAVORISER LE MIEUX-ETRE SOCIAL	1 877 100 €	49 500 €	1 926 600 €	20,0%
C : RENFORCER LE MAILLAGE URBAIN ET RURAL	3 922 000 €	- €	3 922 000 €	40,8%
PRIORITÉ TRANVERSALE : TRANS	TION ECOLOGIQ	UE		
30-6 : Expérimentations de "territoires en transition"	10 000 €	- €	10 000 €	0,1%
D : STRATEGIE REGIONALE BIODIVERSITE	245 000 €	80 000 €	325 000 €	3,4%
E : PLAN CLIMAT ENERGIE REGIONAL	1 788 000 €	111 200 €	1 899 200 €	19,7%
ENVELOPPE FONGIBLE	105 000 €	11 700 €	116 700 €	1,2%
ANIMATION TERRITORIALE DEDIEE AU CONTRAT	300 000 €	- €	300 000 €	3,1%
F: A VOS ID (dont 18 000 € pour le réseau Oxygène, le Lab'des initiatives)				5,2%
Total du contrat	8 801 600 €	317 400 €	9 619 000 €	

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil cor Envoyé en préfecture le 06/09/2023

- APPROUVE le projet du Contrat Régional de Solidarité Territor Regu en préfecture le 06/09/2023

- AUTORISE le Président à signer le contrat et tout document le publicaire à l'exécution présente délibération.



ID: 041-200040772-20230904-2023DELIB139-DE

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits. Et ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

> Certifié exécutoire Le Président,

Envoyé en préfecture le 06/09/2023

Reçu en préfecture le 06/09/2023

Publié le

ID: 041-200040772-20230904-2023DELIB139-DE